



Projection de l'ancienne chapelle, future salle événementielle.

Abbaye d'Aniane : découvrez le futur visage de la chapelle

En 2020, la communauté de communes a lancé, avec la Fondation du patrimoine, une campagne de financement participatif pour rénover l'ancienne abbaye d'Aniane.

Deux espaces emblématiques sont concernés par ce projet phare de l'intercommunalité : le cloître et la chapelle. Cette rénovation sera réalisée par l'atelier Donjerkovic Architecte, architecte du patrimoine, sous le contrôle de la Direction régionale des affaires culturelles, avec le soutien de l'Etat, du Département et de la Région.

Restauration des façades et du balcon intérieur, réalisation des menuiseries, réfection du sol et des enduits,

aménagement d'espaces techniques, tout est prévu pour une véritable métamorphose de la **chapelle en salle dédiée à l'accueil d'événements**. Le chantier va pouvoir débuter fin 2021, pour un coût estimé à 1,6 M€ HT, et s'achèvera fin 2022.

Le **cloître**, lui, sera voué à la **mise en valeur patrimoniale**. Mise en place d'un parcours de médiation et d'un dispositif faisant apparaître le tracé des anciennes églises médiévales, réhabilitation des galeries, une transformation dont le budget est estimé à 203 000 € HT. Cette opération sera lancée au 3^e trimestre 2021 et finalisée au 1^{er} semestre 2022.

Comment soutenir ces projets ? La communauté de communes a conventionné avec la Fondation du patrimoine qui la soutient par le biais de campagnes de souscriptions publiques, d'appels aux dons et au mécénat d'entreprise. Pour participer, rien de plus simple ! Les contributions peuvent être effectuées en ligne sur www.fondation-patrimoine.org. La Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, permet aux donateurs de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la fortune immobilière ou bien de l'impôt sur les sociétés.



www.souscription-abbaye-aniane.fr - www.fondation-patrimoine.org